



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>
Page facebook : www.facebook.com/basrhin.snuippfsu
page twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



Madame l'Inspectrice d'académie,

alors que nous reconnaissons la nécessité d'arrêter une date pour l'examen des situations, celle du 15 mai nous semble beaucoup trop précoce : les écoles qui affichaient déjà en avril des effectifs susceptibles de permettre une ouverture en juin n'avaient pas terminé les inscriptions au 15 mai. Leur faudra-t-il attendre la rentrée pour réorganiser l'entière répartition des élèves ? Dans quelles conditions matérielles ces élèves et leurs enseignants commenceront-ils l'année scolaire ?

Entrons dans le vif du sujet : le bilingue dans le département.

Les mesures de carte scolaire d'avril étaient déjà scandaleusement déséquilibrées au seul profit du bilingue. Les documents de travail font état de deux postes et demi à nouveau alloués à la même filière. Une fois encore le SNUipp-FSU pointe du doigt une inégalité de traitement criante : aucune école abritant un site bilingue et dont la situation était notée à suivre en avril ne serait apparue comme telle sans les classes d'allemand. Les conditions de travail dans ces écoles-là ne sont pas les mêmes qu'ailleurs, elles sont meilleures, toutes proportions gardées. Les exemples sont trop nombreux : 19 élèves en moyenne section à Fischart, 9 à l'école du Rhin, 18 élèves de CP aux Cigognes à Gerstheim...

Le SNUipp-FSU67 vous demande aujourd'hui des chiffres : une cohorte d'élèves inscrits en bilingue en moyenne section perd un tiers de son effectif avant le CM2. Sur les deux tiers restants, seule la moitié (mais ce chiffre mérite d'être vérifié et actualisé) ira en sixième bilingue, soit un tiers de la cohorte de départ. Combien d'élèves de cette cohorte passeront l'abi bac ? Combien d'élèves de cette cohorte utiliseront l'allemand dans leurs études ultérieures ? Combien choisissent de poursuivre leur apprentissage de la langue et de la civilisation allemande après le baccalauréat ? Comment l'administration compte-t-elle enfin gérer le manque d'attractivité de la filière « concours bilingue », qui voit ses effectifs bien en-deçà des espérances ? Comment comprendre cette démarche de l'administration d'ouvrir sans cesse plus de sections bilingues, alors même que les postes en bilingues ne seront pas intégralement pourvus par des enseignants titulaires et formés ??

La circulaire de rentrée du ministre de l'Éducation nationale met l'accent sur la réduction des inégalités. Pour autant, persistant dans le choix d'une politique d'austérité, le ministère de l'éducation nationale ne dégage pas les moyens nécessaires pour y parvenir. Ce sont les élèves et leurs enseignants qui en supportent au quotidien les conséquences.

Pour le SNUipp-FSU et conformément à cette circulaire, les pauvres moyens dont nous disposons dans le Bas-Rhin doivent permettre le renforcement conséquent des moyens de remplacement et de l'aide aux élèves présentant des difficultés aussi diverses et variées soient-elles, la baisse du nombre d'élèves pour toutes les classes ; nous ne pouvons admettre l'inégalité organisée par l'avancée à marche forcée du bilingue.

D'ailleurs, lorsqu'on regarde les effectifs en ECLAIR ou en RRS et à présent REP ou REP+ il est légitime de se demander si l'éducation prioritaire est vraiment « prioritaire » ? L'accueil d'enfants nouvellement arrivés en France se fait-il dans de bonnes conditions ? Les postes pour la « scolarisation des enfants de moins de 3 ans » ne permettent pas d'accueillir tous les enfants qui pourraient y prétendre et pire encore, en faisant baisser la moyenne de l'école justifient une fermeture de classe comme à la maternelle Reuss. Une répartition des moyens plus juste s'impose d'urgence.

En outre, depuis quelques années l'école est en mutation constante et d'un établissement à un autre le fonctionnement est très différent, c'est pourquoi nous ne pouvons plus statuer sur l'ouverture et la fermeture de classe avec comme seul critère les effectifs. Il faut tenir compte des difficultés de fonctionnement et du public accueilli. Il est indispensable que les seuils de fermeture soient plus bas pour une école qui fait de l'inclusion ou qui scolarise des enfants placés en foyer ou en famille d'accueil.

Lors du CHSCTD, il a été évoqué un projet d'externaliser les classes de la MECS Oberlin de la Broque, le SNUipp-FSU67 souhaite des éclaircissements puisque cela devrait avoir des répercussions sur la carte scolaire.

Pour conclure, la prochaine rentrée se prépare dans des conditions qui ne permettront pas d'amélioration pour l'école et ses personnels. Le SNUipp-FSU ne laissera pas les conditions d'apprentissage des élèves ainsi que les conditions de travail des enseignants continuer de se dégrader sans réagir dès la rentrée. Moyens pour l'école, conditions de travail, salaires, le ministre devra répondre aux préoccupations et aux exigences des enseignants des écoles.